



désaccord sur l'état de l'appartement et loyer

Par **Khanhmaly**, le **27/11/2009** à **11:17**

Bonjour,

Je suis très embêtée car mon propriétaire m'a loué un appartement très sale au début quand je suis arrivée j'ai du faire le ménage de fond en comble et les murs je n'ai pas pu les faire. l'état des lieux d'entrée s'est passé sans agent immobilier et ne sachant pas qu'il fallait tout noté je me suis faite avoir. L'état des lieux de sorti a été fait avec un agent immobilier sur demande du propriétaire et maintenant il me demande de lui payer des heures de nettoyage par entreprise parce que les murs de son appartement n'étaient pas assez propres selon l'agent immobilier... il me dis qu'il juge ce qu'il voit la.. mais c'était pire avant!! pour les murs! Il a fait faire des travaux pendant que j'étais encore la par des chinois qui connaissait a peine leur travail il fallait leur fournir des outils. et le travail était mal fait. Dois je lui payer l'entreprise de nettoyage? alors que je n'ai pas eu l'appartement dans un état digne d'être louer?

Aussi je voulais savoir si le propriétaire avait le droit d'augmenter le loyer a la date de renouvellement du bail de 100? avec pour seul justification oral que je consommait trop d'eau et que je vois les 100? répercuter sur le loyer brut et non sur les charges. aucun justificatif ne m'a été présenté, ils m'ont juste "obliger" à signer un papier qui disait qu'on avait décidé d'un commun accord d'augmenter le bail de 100? mais je n'avais pas le choix, j'étais à la rue sinon.

Je ne pouvais même pas jouir de mes droits de locataire de manière paisible puisque le verrou à l'intérieur ne fermait pas et qu'il ne l'a jamais fait réparer. Il venait m'espionner pour voir ce que je faisais, si j'invitais des amis, si j'étais chez moi, si je dormais.... Il demandait même au gardien de m'espionner.

Je me tourne vers vous afin de savoir quoi faire fasse à lui.
En attente de votre réponse, je vous remercie par avance,
J'ai besoin d'une réponse rapide mon propriétaire me saoule pour avoir sa réponse.
Cordialement,
Nelly DOUANBOUPHA